

# Les échos d'Ecofor

n°32, octobre 2014

## Échos de l'actualité

- »» La forêt est forte d'une nouvelle loi 2

## Échos des activités d'Ecofor

- »» Quels progrès en matière d'écosystèmes, produits et services forestiers ? 3
- »» Les synthèses thématiques « Biodiversité, gestion forestière et politiques publiques » sont en ligne 4
- »» Comment améliorer le système de suivi de la diversité forestière ? 5
- »» Ca-SIF : Catalogue en ligne des Sources d'Information sur la Forêt – Un outil alimenté par la communauté forestière et à disposition de tous 6
- »» Une première analyse des résultats de l'enquête menée par Ecofor en 2013 sur les thèses forestières 7

## Échos des partenaires

- »» Premier bilan sommaire du Congrès mondial de la recherche forestière 9
- »» Les Paiements pour Services Environnementaux : analyse et positionnement face aux autres instruments de conservation 10
- »» FORADAPT, mobilisation des travaux de recherche sur l'adaptation des forêts au changement climatique 12
- »» La revue Annals of Forest Science s'inscrit désormais dans la mouvance de « l'open-data » 13
- »» Réflexion sur la prise en compte des incertitudes du changement climatique dans la gestion forestière 14

## Petites notes des Échos

- »» Publications 15
- »» Manifestations
- »» Opportunités pour la recherche
- »» Offres d'emploi

### La forêt est forte d'une nouvelle loi

Par  
Jean-Luc Peyron,  
directeur d'Ecofor

Le 11 septembre 2014, l'Assemblée nationale a adopté définitivement le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Le Conseil constitutionnel l'a confirmée dans ses grandes lignes le 9 octobre. La loi a été promulguée le 13 octobre sous le n°2014-1170 et [publiée au journal officiel du 14 octobre](#). Sont donc adoptées des dispositions importantes pour la forêt en général, et en particulier pour la recherche, le suivi et l'enseignement.

Cette nouvelle loi crée d'abord un observatoire des espaces naturels, agricoles et forestiers qui a pour mission de mesurer le changement de destination des espaces en s'appuyant sur l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Dans chaque département, une commission est créée qui peut être consultée sur toute question relative à la consommation des espaces naturels, forestiers et à vocation ou usage agricole. Elle procède en particulier tous les cinq ans à un inventaire des friches susceptibles d'être utilisées pour l'exercice d'une activité agricole ou forestière.

La loi institue ensuite un institut agronomique, vétérinaire et forestier de France (IAVFF) qui rassemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dont ceux placés sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture. Les missions de ce nouvel institut viennent prolonger et élargir celle du consortium national pour l'agriculture, l'alimentation, la santé animale et l'environnement (Agreenium). Elles consistent d'abord à élaborer les stratégies de recherche et de formation communes aux membres aux différentes échelles nationale, européenne et internationale, y compris dans le cadre de la coopération pour le développement. Elles consistent aussi à participer à l'élaboration de la stratégie nationale de recherche et de la stratégie nationale de l'enseignement supérieur. Elles conduisent ensuite à favoriser le transfert des résultats de la recherche et de l'innovation et à apporter une expertise pour l'élaboration des politiques publiques. Elles concernent enfin les formations initiale et continue des personnels enseignants. Il existe ainsi un net potentiel d'interactions entre ce nouvel institut et Ecofor.

Amené à prendre la suite du programme forestier national publié en 2006, un programme national de la forêt et du bois sera établi pour préciser les orientations de la politique forestière des dix prochaines années et

fonder ses objectifs économiques, écologiques et sociaux sur des indicateurs de gestion durable. Dans un délai de deux ans après son établissement, il sera décliné au niveau régional avec la possibilité de coordonner entre eux certains des programmes régionaux portant sur des territoires aux caractéristiques communes. Ces déclinaisons régionales se substitueront aux orientations régionales forestières qui avaient été instituées par la loi forestière de 1985. Pour amorcer les discussions sur le contenu du programme national, il est prévu de constituer cinq groupes de travail sur la gestion durable, le territoire, la filière-bois, l'international et la « recherche-développement-innovation-prospective ». Ce dernier groupe devrait ainsi faire valoir l'intérêt de renforcer les recherches transversales sur le domaine forestier et de trouver pour ce dernier un mode de financement de l'innovation qui, pour l'instant, fait défaut alors qu'il existe en agriculture avec le Programme national de développement agricole et rural et son compte d'affectation spéciale (Casdar).

En relation avec ce qui vient d'être dit, la loi crée un Fonds stratégique de la forêt et du bois destiné à soutenir des projets d'investissement en forêt et des actions de recherche, de développement et d'innovation s'inscrivant dans le cadre des programmes national ou régionaux de la forêt et du bois.

Par ailleurs, la récolte et l'utilisation des ressources génétiques forestières à des fins d'expérimentation, de recherche, de sélection ou de conservation feront l'objet d'un décret en Conseil d'Etat.

Ce projet de loi contient enfin de nombreuses autres dispositions relatives aux matériels forestiers de reproduction, à la réalisation d'un équilibre sylvocynégétique, à « une sollicitation harmonieuse des ressources en bois-énergie », au défrichement, aux regroupements volontaires de propriétaires (groupements d'intérêt économique et environnemental forestier), aux droits de préemption des communes et de l'Etat sur des parcelles boisées à vendre, à l'affectation aux communes ou à l'Etat de biens sans maître, au transfert de compétences à la collectivité territoriale de Corse...

A nous donc maintenant d'utiliser au mieux ces nouvelles dispositions pour renforcer la connaissance et l'interface entre science, politique et gestion forestières. ●



# Échos des activités d'Ecofor

## Quels progrès en matière d'écosystèmes, produits et services forestiers ?

Ecoforum 2015 « Connaissances et innovation » - questionnaire préparatoire



Les forêts sont confrontées à des défis sociétaux majeurs. Elles se trouvent placées devant une triple nécessité : satisfaire de manière durable les attentes multiples, variées, croissantes et souvent contradictoires dont elles font l'objet ; s'adapter dans le même temps à un environnement changeant, risqué et, de surcroît, empreint d'incertitudes ; saisir les occasions qui se profilent dans le sillage de la bioéconomie que la filière forêt-bois illustre et peut prétendre inspirer.

Relever ces défis requiert des progrès significatifs en matière de savoir scientifique, d'une part et, d'autre part, au niveau d'un savoir-faire technique, technologique, institutionnel et organisationnel. Cela passe par le développement de connaissances utiles à la compréhension et à l'action, la promotion d'une forte capacité d'innovation et l'instauration d'une bonne articulation entre ces deux moteurs du progrès.

Ces aspects sont fréquemment abordés d'un point de vue ou d'un autre. Mais c'est de manière globale qu'Ecofor a souhaité traiter ce sujet de la connaissance et de l'innovation dans le domaine du fonctionnement et de la gestion des écosystèmes forestiers, des produits fournis et services rendus à la société, des usages que cette dernière en fait. Il s'agit pour Ecofor de tirer un

bilan pour affiner sa stratégie qui consiste à faire progresser la recherche pour mieux répondre aux besoins du secteur forestier et de la société et, réciproquement, à faire progresser la gestion et les politiques publiques par une meilleure valorisation des enseignements de la recherche.

Quels sont les principaux progrès reconnus, attendus ou espérés qui permettent de renforcer la durabilité des forêts, de leur gestion, de leurs usages ? Quelles circonstances président à leur émergence ? A quelles conditions s'accomplissent-ils ? A quel rythme se concrétisent-ils ? Comment mieux les susciter et accélérer ensuite leur mise en œuvre ? Quelles conséquences en tirer pour la recherche, pour la gestion, pour les usages et, finalement, pour l'interface entre science, décision et société ?

C'est pour débattre de ces questions qu'Ecofor organise un « Ecoforum » à Paris les 19 et 20 mars 2015, en marge de la journée internationale des forêts et en écho à l'édition de 2006 qui visait, déjà, à mieux intégrer le changement dans la recherche et l'action forestières. L'ambition est de réunir autour de ces questions non seulement la communauté forestière la plus large mais aussi l'ensemble des parties prenantes des mondes associatif, politique et médiatique.

Afin d'en préparer l'organisation, il a été décidé de diffuser largement un questionnaire simple et bref auquel nous vous saurions gré de bien vouloir répondre.

[http://inscription.gip-ecofor.org/quest\\_ecoforum15/](http://inscription.gip-ecofor.org/quest_ecoforum15/)



# Échos des activités d'Ecofor

## Les synthèses thématiques « Biodiversité, gestion forestière et politiques publiques » sont en ligne

Les trois synthèses thématiques du programme Biodiversité, gestion forestière et politiques publiques (BGF) présentées dans les *Echos d'Ecofor* n°31 sont désormais **accessibles en ligne**.

Par  
Viviane Appora,  
en charge du  
programme



Outre les publications scientifiques, l'ensemble des résultats des projets de recherche financés dans le cadre du programme BGF ont été rassemblés, jusqu'à présent, dans des ouvrages résumant les rapports finaux des projets (1997-2004, 2005-2009). Ces résumés comprennent, pour chaque projet, un chapitre consacré aux « acquis en termes de transfert aux gestionnaires (terrain) et porteurs d'enjeu (politiques publiques) ».

Pour faciliter la vulgarisation des résultats vers ces deux types de public, les instances du programme BGF (comité d'orientation et conseil scientifique) ont décidé d'alléger le format de la publication et de se focaliser sur des thèmes transversaux aux huit projets mis en œuvre entre 2010 et 2014. Finalement, les synthèses publiées restituent les résultats marquants de 16 projets de recherche financés par le programme BGF entre 2000 et 2014.

Sous la forme d'une plaquette de six pages, la première synthèse analyse **la biodiversité dans l'espace et le temps forestiers** en termes de lisières, connectivité et colonisation. La seconde, également en plaquette de six pages, s'interroge sur les meilleurs **indicateurs pour la biodiversité forestière**. Enfin une brochure de huit pages propose une réflexion sur **les compromis entre biodiversité, production et autres services forestiers**. Le contenu de ces synthèses est résumé dans les *Echos d'Ecofor* n°31.

Les résultats complets de chaque projet se trouvent dans les rapports finaux et leur synthèse, également **accessibles en ligne sur le site BGF**. Vous y découvrirez les résultats relatifs aux autres thèmes abordés dans le cadre du programme BGF. ●



## Comment améliorer le système de suivi de la diversité forestière ?

Quelques retours de l'Atelier PASSIFOR des 26-27 août 2014

Dans le cadre du projet PASSIFOR – Propositions d'Amélioration du Système de Suivi de la biodiversité forestière (2013-2015) – confié par le ministère chargé de l'agriculture à ECOFOR et IRSTEA, une trentaine d'experts et de représentants des institutions concernées se sont réunis fin août. Le travail se poursuivra pendant plusieurs mois ; en voici quelques éléments.

Par **Parmi les points de consensus, on peut mentionner :**

Guy Landmann, et  
Frédéric Gosselin  
(IRSTEA)

- la nécessité d'améliorer le système de suivi de la biodiversité en forêt, qui, en l'état, ne permet pas de qualifier correctement l'évolution de la biodiversité forestière ;

- la difficulté qu'il y a priori – ce qui n'exclut pas des progrès importants – à relier les modifications dans la gestion forestière et les variations observées par les suivis de la biodiversité (difficulté de relier des états successifs à des intentions et actions de gestion) ;

- la nécessité de renforcer les mesures directes de biodiversité (suivi de certains taxons) au sein d'un système historiquement dominé par la description des peuplements forestiers, qui fournissent des indicateurs indirects plus ou moins corrélés aux espèces présentes ; les raisons de ce déséquilibre sont mal cernées mais tiendraient notamment à des raisons de coûts et d'un manque de savoir faire dans la combinaison de diverses approches ;

- le besoin de poser un regard critique sur les nombreux inventaires (notamment naturalistes) qui n'ont pas forcément les attributs d'un suivi temporel ;

- la faiblesse des liens entre les « pressions » subies par les forêts, « l'état et la dynamique » de celles-ci, et les « réponses » des gestionnaires ; elle explique une photographie riche mais limitée par rapport aux enjeux et aux attendus. Des lacunes intrinsèques aux suivis mais aussi un manque d'efforts visant à comprendre ces liens pourraient expliquer ce déficit.

**Les questions en suspens sont nombreuses et parfois complexes. Citons-en quatre :**

- faut-il privilégier, dans les suivis, les éléments de biodiversité fortement liés à des services écosystémiques identifiés ? La ligne de partage entre tenants d'une optique de connaissance de la biodiversité (de son érosion, de ses liens avec diverses pressions) et tenants d'une vision « fonctionnelle » ne suit pas une logique évidente ;

- alors qu'on entrevoit des voies de progrès aux niveaux national et régional, il apparaît difficile d'appréhender un suivi de la biodiversité au niveau local qui serait pris en charge par un grand nombre d'acteurs forestiers (souvent privés et sans moyens spécifiques à consacrer à une telle tâche) ; plus que l'observation locale, c'est probablement un suivi des mesures mises en œuvres aux niveaux local ou régional par les gestionnaires qu'il faudra réaliser ;

- comment un exercice d'incubation et de conception comme celui proposé dans Passifor doit-il se positionner au sein d'une dynamique internationale (le réseau Biodiversity Observation Network GEOBON, la révision des indicateurs au sein de Forest Europe) qui recoupe largement les questions posées au niveau national ?

- par quelles modalités d'association entre les divers acteurs (experts, utilisateurs, donneurs d'ordre) arrivera-t-on au meilleur résultat ? On a écarté lors de la construction du projet l'idée de la production, en une fois et par quelques experts, d'une maquette applicable rapidement en partie et amendable ensuite, mais il reste beaucoup à faire pour mener cet exercice de « démocratie directe » dans les meilleures conditions. ●



## Échos des activités d'Ecofor

### Ca-SIF : Catalogue en ligne des Sources d'Information sur la Forêt – Un outil alimenté par la communauté forestière et à disposition de tous

Par  
Wilfried Heintz,  
en charge du  
projet,  
Annabelle Amm  
et Guy Landmann

Les forêts françaises sont suivies, observées, étudiées au moyen de dispositifs de formes, d'échelles et d'objectifs variés. Un premier recensement de ces dispositifs avait été entrepris en 2001 (*Les chemins de l'information forestière*, C. Fort et J.-C. Bergonzini, Ecofor, 2001). Une actualisation partielle a été réalisée à l'occasion du séminaire "De l'observation des écosystèmes forestiers à l'information sur la forêt" organisé par Ecofor en février 2005. Depuis, une veille a permis d'actualiser et d'enrichir la liste des dispositifs pouvant fournir données et/ou informations sur les forêts, mais cette liste reste partielle et les informations sur ces sources de données sont très succinctes.

C'est pourquoi Ecofor souhaite mettre à disposition de la communauté forestière (et au-delà) un Catalogue en ligne des Sources d'Information sur la Forêt - Ca-SIF - avec pour objectifs l'inventaire et la description des sources d'informations forestières, sous la forme d'un catalogue de métadonnées. Il ne s'agit pas dans un premier temps de mettre des données en ligne, mais de fournir au moins l'accès aux contacts qui pourront, éventuellement, organiser celle-ci.

#### Ca-SIF vise à :

- rendre visibles des sources de données et informations et, ce faisant, participer à leur préservation ;
- fournir un lieu privilégié de réflexion sur la structuration des données, les politiques d'accès et de diffusion, etc. ;
- favoriser la mise en réseau des acteurs de l'information forestière ;
- donner une visibilité accrue à la communauté forestière.

Les "sources d'information" auxquelles s'intéresse prioritairement Ca-SIF sont les sites ou réseaux d'observation, de suivi, d'expérimentation, les bases de données, les réseaux de personnes qui travaillent

sur les écosystèmes forestiers. D'autres objets sont également pris en compte, à la demande des partenaires impliqués dans le projet, comme les sources documentaires ou les photothèques. Les thèmes couverts, aussi bien en milieu tempéré que tropical, par Ca-SIF sont variés : biodiversité, fonctionnement, santé, changement climatique, ainsi que sources économiques et agroforestières.

La saisie des données dans Ca-SIF a été conçue de façon à être facile d'utilisation pour les acteurs souhaitant intégrer leurs données et est compatible avec le SINP (Système d'information sur la nature et les paysages) ou d'autres initiatives nationales comme le projet Ecoscope. Le site internet Ca-SIF permet à l'heure actuelle de trouver des métadonnées sur les sources d'information ou sur les sujets cités ci-dessus. La recherche de méta-données sur Ca-SIF est libre et ne nécessite aucune inscription.

En 2012, Ecofor a organisé un séminaire sur le partage de l'information. Avant fin 2014, il est prévu de réunir un comité élargi de pilotage afin de mettre au point un mode de fonctionnement collectif qui garantisse la constitution d'un outil qui servira à la communauté forestière et au-delà.

N'hésitez pas à demander un compte Ca-SIF pour saisir vos propres métadonnées .

[Chercher une source](#) [Saisie](#) [Partenaires](#) [Contact](#)



Choisir un type de source

Choisir une thématique

Recherche Ca-SIF

GIP-Ecofor © 2007-2014 - Tous droits réservés

Plus d'informations sur [casif.gip-ecofor.org](http://casif.gip-ecofor.org) ●



## Échos des activités d'Ecofor

### Une première analyse des résultats de l'enquête menée par Ecofor en 2013 sur les thèses forestières

*Les thèses menées dans le domaine de la forêt sont symptomatiques d'un certain nombre de sujets émergents ainsi que des dynamiques disciplinaires qui se déploient autour de l'objet forêt en France et ailleurs. C'est pour révéler ces mouvements et leur donner une visibilité qu'Ecofor a entrepris de répertorier par sondage auprès de ses correspondants les thèses en cours. Cet article présente les premières statistiques issues de cette enquête.*

Par **Christelle Bakhache**,  
chargée de mission

Un **formulaire en ligne** a été ouvert et rendu public par diverses publications dans des lettres d'informations ou courriels spécifiques tout au long de l'année 2013. Reçu par l'ensemble des correspondants d'Ecofor avec possibilité d'être transmis, il a permis de recenser par auto-déclaration les thèses forestières en cours à cette période.

173 thèses ont ainsi fait l'objet d'une déclaration. Il est important de noter que cela ne représente sans doute pas l'ensemble des thèses sur le sujet : certains ont pu ne pas recevoir l'information, ou ne pas se déclarer. Par ailleurs, un biais peut exister du fait du réseau privilégié que forme Ecofor avec ses membres.

Une première remarque concerne l'équilibre des genres des doctorants. Le domaine forestier ne semble pas trop marquer par le phénomène de masculinisation des effectifs : 96 des doctorants déclarés sont des hommes pour 77 femmes. Ce léger déséquilibre est moins marqué que dans de nombreuses disciplines, particulièrement en sciences dures et à ce niveau de formation.

Les organismes d'origine des doctorants sont répartis comme le montre **la figure 1** de la page suivante.

On remarque que 56% des thèses sont rattachées à des membres d'Ecofor. Dans la catégorie autres, on trouve majoritairement des universités, quelques grandes écoles (d'ingénieurs, ou instituts d'études politiques). On peut supposer que le Museum National d'Histoire Naturelle héberge des thèses en lien avec les problématiques forestières, cependant aucune n'a été déclarée. La majorité des thèses sont financées et hébergées en France, cependant neuf étudiants à l'étranger (notamment de pays africains francophones) ont rempli le formulaire.

A ce propos les terrains d'études sont répartis entre les forêts tempérées (60) et tropicales (48). Nous avons relevé également 10 thèses portant sur le milieu méditerranéen. Dans les terrains d'études tropicaux, 19 sont situés dans les départements d'Outre-Mer et particulièrement en Guyane (14) (principal territoire de forêt tropicale française, et important vivier de biodiversité). Les terrains situés à l'étranger sont concentrés dans les forêts primaires et lieux de haute biodiversité. On remarque que 5 thèses portent sur les mécanismes REDD+ et que, sur les terrains étrangers, les problématiques forestières sont liées dans 12 cas à des questions de conservation de la biodiversité. Enfin sur les thèses restantes, 43 portent sur des expériences en laboratoire ou de la modélisation.

La répartition disciplinaire est intéressante à regarder (voir page suivante, **la figure 2**)

La répartition globale disciplinaire montre une dominance de l'écologie des communautés. On observe également la présence de sujets interdisciplinaires soit au sein des sciences de la nature, soit mêlant sciences de la nature et sciences humaines et sociales. Toutes ensemble, les sciences économiques humaines et sociales représentent un peu moins de 20% des thèses déclarées, avec une dominance de l'économie (ce qui peut être un autre biais d'échantillonnage).

Cette première enquête a permis de dresser un tableau général de la répartition disciplinaire et thématique des thèses menées sur l'objet forêt. Un travail approfondi sur ce que ces résultats disent des fronts de recherche et des sujets émergents est à envisager.

Par la suite, il est envisagé de relancer cette enquête pour mettre à jour les résultats et les compléter dans certains domaines particuliers comme celui des sciences économiques humaines et sociales . ●



## Échos des activités d'Ecofor

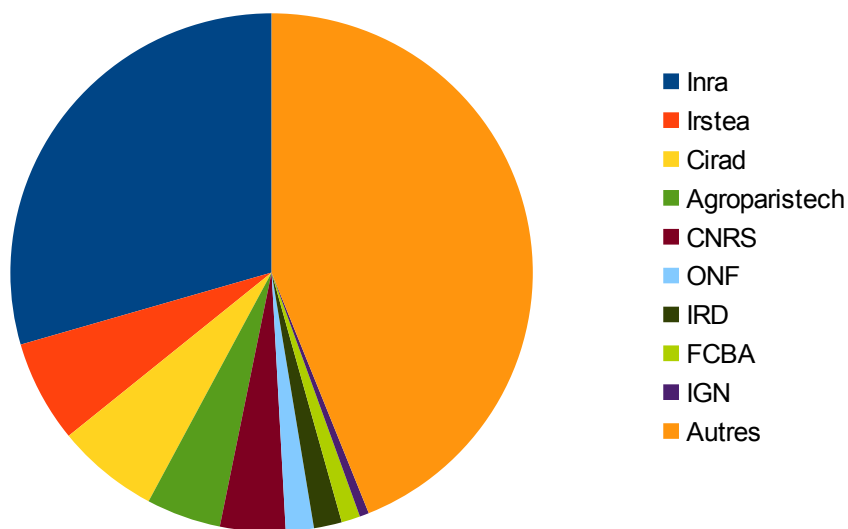


Figure 1 : Répartition des thèses déclarées selon les organismes de rattachement des doctorants

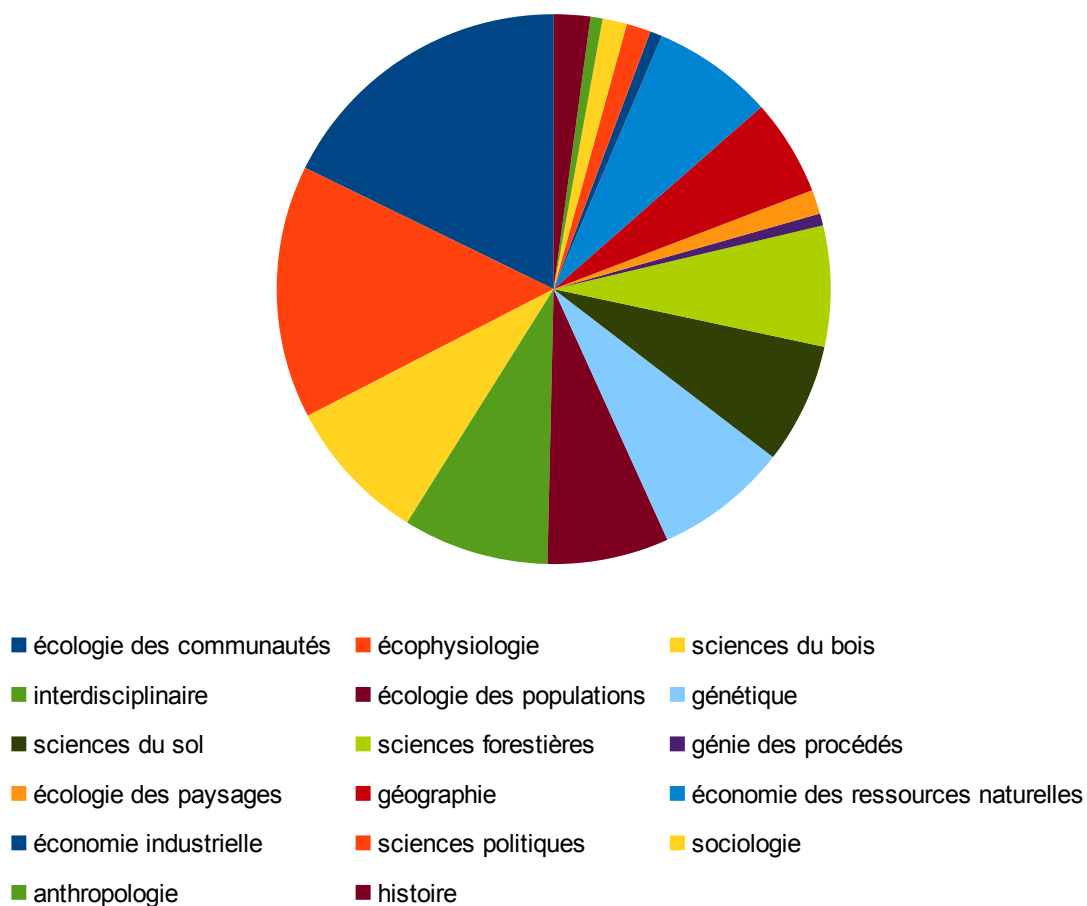


Figure 2 : Répartition des thèses déclarées selon les disciplines





## Échos des partenaires

### Premier bilan sommaire du Congrès mondial de la recherche forestière

Le 24e Congrès mondial de l'Union internationale des instituts de recherche forestière (Iufro) s'est tenu à Salt Lake City (Etats-Unis) du 5 au 11 octobre 2014. Il a permis de faire un tour d'horizon des recherches forestières dans le monde et de repositionner l'organisation pour les cinq prochaines années.

Par  
Jean-Luc Peyron,  
directeur d'Ecofor

Trois mille sept cents participants de 122 pays s'y sont retrouvés, dont 2500 chercheurs et 1200 professionnels de la forêt et du bois. Un nombre considérable pour des sessions également multiples : outre les séances plénières d'ouverture et de clôture, cinq conférences plénières, 19 sessions sous-plénières (à raison de trois ou quatre en parallèle) et 166 sessions techniques (à raison d'une vingtaine en parallèle). Ajoutons à cela une multitude d'événements périphériques. Sont disponibles en ligne [le programme complet](#) ainsi que [les résumés des contributions](#).

Les conférences invitées ont porté sur les immeubles modernes en bois issus de forêts durables, les cycles et rétroactions au sein des écosystèmes forestiers tropicaux, les progrès de la science et leur influence sur la forêt et la société, y compris sous l'angle de la participation des femmes, enfin la foresterie urbaine.

Les sessions techniques, chacune de deux heures et demie, étaient réparties en grands thèmes à raison de 45 sur « Forêts et société », 32 sur « Forêts et changement climatique », 26 sur « Biodiversité et services écosystémiques », 20 sur « Forêts et produits forestiers pour un futur plus vert », 19 sur « La santé des forêts dans un monde changeant », 12 sur « Les forêts et leurs interactions avec l'eau » et 12 sur « Biomasse forestière et bioénergie ». Cette répartition constitue une première cartographie des centres d'intérêt.

Les défis auxquels la science forestière est confrontée consistent à améliorer la résilience des forêts et la capacité de celles-ci à fournir aux sociétés urbaines et rurales du monde entier les avantages de toutes natures qui découlent de leur fonctionnement. A l'issue du Congrès et avant les rendez-vous importants de 2015 (Congrès forestier mondial de la FAO à Durban, Forum des Nations Unies sur les forêts à New-York et Conférence de Paris dans le cadre de la convention « Climat »), la déclaration de l'Iufro à Salt Lake City insiste sur le besoin de promouvoir des solutions intégrées à ces défis. Pour y parvenir, une collaboration efficace entre acteurs de différentes origines et disciplines est nécessaire.

Une nouvelle stratégie de l'Iufro a été adoptée à Salt Lake City. Elle repose sur trois objectifs institutionnels et cinq thèmes largement liés à ceux du Congrès :

- les trois objectifs institutionnels consistent à promouvoir une recherche d'excellence au niveau de sa qualité scientifique, de sa pertinence et des synergies qu'elle suscite, à soutenir le travail en réseau pour favoriser la communication, la visibilité et l'application des résultats, enfin à inspirer les politiques en réalisant des analyses et synthèses, et en proposant des options d'action ;

- le thème « Forêts et société » s'intéresse aux moyens de subsistance des populations, à leur qualité de la vie, valeurs et perceptions, ainsi qu'aux moyens de la gouvernance ;

- le thème « Forêt et changement climatique » traite des impacts du changement sur les écosystèmes, la biodiversité et les services écosystémiques, ainsi que des stratégies d'adaptation et d'atténuation à mettre en place ;

- le thème « Forêts et produits forestiers pour un futur plus vert » met l'accent sur les nouveaux produits, sur leur capacité à supporter la concurrence d'autres matériaux et énergies et sur leur contribution à une bioéconomie respectueuse de l'environnement et porteuse d'emplois ;

- le thème « Biodiversité, services écosystémiques et invasions biologiques » analyse les causes de la perte de biodiversité pour proposer des stratégies de restauration ou de maintien des fonctions des écosystèmes et engendrer des services dont une juste compensation doit être mise en place ;

- le thème « Interactions entre forêt, sol et eau » est analysé en lien avec la gestion du territoire, le changement climatique, la protection des écosystèmes sensibles ainsi que la prévention et la réduction des risques.

Le besoin de coopération internationale est patent tant pour conduire les recherches que pour en diffuser les résultats : c'est la raison d'être du réseau mondial de recherche forestière qu'est l'IUFRO, désormais présidé pour cinq ans par Mike Wingfield, spécialiste Sud-Africain des insectes et pathogènes des arbres. Le prochain congrès mondial de l'Iufro se tiendra en 2019 à Curitiba, Brésil, mais, entre temps, de nombreux séminaires, symposiums ou conférences auront été organisés par les différents groupes de recherche et de réflexion de l'Iufro.●



## Échos des partenaires

### Les Paiements pour Services Environnementaux : analyse et positionnement face aux autres instruments de conservation

Résultats et atelier de restitution du projet PESMIX, coordonné par Alain Karsenty (Cirad)

Du 11 au 13 juin dernier s'est tenu un atelier international organisé pour la clôture du projet PESMIX<sup>1</sup>. Rassemblant les différents acteurs du projet ainsi que des membres de la communauté de recherche travaillant sur ces questions, l'atelier a été l'occasion de revenir sur les problématiques fil rouge du projet.



Par Christelle Bakhache, chargée de mission

#### Définition du concept de PSE

Dans le cadre du projet PESMIX, il est question de Paiements pour Services Environnementaux et non pas de Paiements pour Services Écosystémiques. Cette convention est issue de la définition posée pour chacun de ces concepts. Si les services écosystémiques sont définis comme les bénéfices que les hommes retirent des écosystèmes, les services environnementaux sont les services que les hommes se rendent entre eux pour améliorer un service écosystémique. Les Services Environnementaux désignent donc des pratiques qui peuvent être organisées selon différents modes : concurrentiel, mutualisé, etc.

Il est possible de distinguer deux grands types de PSE :

- l'un se définit par une restriction des droits d'usage. En échange de la rémunération ou d'avantages, les droits d'usage d'une ressource, d'un espace, ou d'un service sont suspendus pour le groupe (ou l'individu) bénéficiaire de cet accord. Cela peut s'apparenter à une forme de servitude négociée, soumise à contrat.

- le second s'apparente à un investissement : l'utilisateur du foncier est rémunéré pour le temps/ les moyens investis à la restauration des terres qu'il contrôle.

Dans les faits, la plupart des PSE combinent ces deux dimensions. Ces deux approches reposent sur le principe du bénéficiaire-payeur.

#### Conditions d'efficience

L'efficience d'un programme de PSE est soumise à plusieurs variables :

- l'additionnalité des mesures mises en place : pour remplir les conditions d'efficience environnementale, le programme doit être additionnel c'est-à-dire qu'il doit mener à la conservation de services environnementaux qui auraient été en d'autres circonstances dégradés. Par ailleurs, il faut prendre en compte l'efficience économique : on rémunère un coût d'opportunité strictement supérieur, sinon cela

signifie que la conservation du service en question ne coûte rien ; la rémunération versée ne rémunère aucune pratique vertueuse ou action de conservation supplémentaire.

- la conditionnalité qui exige que la rémunération ne se fasse qu'à certaines conditions (de revenus, d'activités, de pratiques...). Elle permet de définir précisément qui est visé par le PSE et qui en est exclu. Cela revient à choisir un schéma basé sur les résultats ou sur les pratiques ou un mix des deux.

- l'équité ou la perception de la justice du programme entre également en jeu. Si l'on dépasse l'approche de l'économie classique pour s'intéresser à l'économie comportementale, on remarque qu'un programme considéré comme juste, basé sur des critères d'équité et de justice appartenant au groupe auquel ils s'appliquent, a de meilleures chances de réussite.

#### Un outil de marchandisation de la nature?

Il est courant d'entendre que les PSE participent à la marchandisation de la nature, instaurant un libre marché des services rendus par la nature. Plusieurs arguments s'opposent cependant à cette vision. D'une part, les PSE portent sur des pratiques de gestion et non directement sur l'échange des services rendus par les écosystèmes. D'autre part, les PSE ne sont pas des purs instruments de marché. Ils sont largement contrôlés par des institutions (souvent publiques). Ils peuvent servir à la mise en œuvre d'une pédagogie de la conservation en s'appuyant sur l'aspect incitatif de la rémunération. Cependant, pour poursuivre leurs objectifs de conservation, ils doivent être dirigés vers des pratiques de transition et non pas chercher à se pérenniser eux-mêmes.

#### Design et interactions avec les autres outils

De fait les PSE s'inscrivent dans un cadre législatif et éthique préexistant qui marque leurs applications dans différents contextes. Ils vont donc, à la fois pour remplir les conditions d'efficience et s'adapter au contexte, prendre différentes formes.

Les PSE se présentent souvent comme des contrats bilatéraux : c'est-à-dire qu'ils établissent un accord réciproque

<sup>1</sup>Paiements pour services environnementaux : nouvelle panacée ou auxiliaire pour gérer les territoires ?



## Échos des partenaires

entre deux parties (individus, groupes ou personnes morales/juridiques) et créent pour chacune des parties des obligations. Cela implique également qu'ils sont limités dans le temps, et donc que se pose la question de la pérennité de leurs impacts positifs.

Un des avantages de ces instruments est leur adaptabilité en termes d'échelles (temporelle et géographique), de coûts de mise en œuvre, et de cibles. On le voit au travers des exemples existants : les PSE sont aussi régis par des mécanismes internationaux (REDD+) ou à une échelle micro-locale (exemple d'applications spécifiques à des zones rurales malgaches). Leur dimension temporelle est fonction des objectifs poursuivis et la longueur du contrat varie donc pour chaque programme. Enfin ils peuvent cibler des individus, des groupes mais aussi des concessionnaires de droits d'exploitation.

Quant à leur institutionnalisation, elle diffère selon les pays et zones d'application, créant une variation importante de leurs interactions avec les autres outils de conservation et de planification environnementales que sont la fiscalité, la mise en réserve, ou encore toute une diversité d'instruments de marché.

### **Applications des PSE dans les pays en développement : objectifs de développement ou objectifs de conservation ?**

La mise en place de programmes de PSE demande un contexte national et local propice. On note par exemple qu'à Madagascar le contexte politique instable et centralisé ne favorise pas la mise en œuvre de PSE. Au contraire, en Equateur, les PSE sont apparus sous l'impulsion de programmes gouvernementaux asseyant leur légitimité dans le droit national. Cela ne suffit cependant pas à assurer la légitimité du programme.

Il est également nécessaire de considérer celle-ci en fonction du contexte local : droits fonciers, propriétés, catégories sociales et inégalités. Particulièrement prégnant dans le cas de PSE visant un groupe, l'homogénéité ou la répartition juste des revenus entre les membres du groupe est très importante et diffère selon leurs pratiques et de leurs résultats mais aussi leur situation (économique, sociale et foncière) par rapport à celle des autres membres du groupe.

Cependant la recherche d'une équité sociale peut s'opposer à l'efficacité environnementale du programme. Ainsi, l'apport d'un complément de revenu n'est vu que comme un avantage collatéral des PSE, et permet la lutte contre la pauvreté.

La protection de l'environnement entrant parfois en conflit avec des activités de subsistance, l'existence d'un programme permettant de concilier les deux est une piste intéressante. La question demeure la capacité à analyser les structures sociales existantes et à négocier (donc en donner la capacité) avec les groupes concernés sans entretenir des inégalités (économiques, de représentation, etc.) préexistantes.

### **Quelles perspectives pour les PSE en Europe ?**

L'existence d'une recherche foisonnante sur les PSE amène à se poser la question d'une diversité d'applications du concept aux enjeux de conservation au Sud mais aussi au Nord. Dans cette logique, la dernière journée du séminaire a posé la question des perspectives pour les PSE en Europe.

Dans les textes, les PSE ont une place, notamment dans la stratégie de l'Europe pour la biodiversité. Ils apparaissent dans des projets de coopération avec le Brésil, la Chine, l'Afrique du Sud, ou encore l'Argentine ; là encore renvoyant vers des applications dans des pays en développement.

Sur le territoire européen, on peut identifier des PSE dans les paiements de la politique agricole commune qui sont aujourd'hui fortement controversés. On pourrait renverser ces instruments en leur donnant une place dans la réforme des subventions dommageable à la biodiversité. Il est envisagé également d'utiliser l'effet de levier des PSE pour augmenter le volume des fonds disponibles pour la biodiversité.

Mais le fonctionnement de ces outils se heurte au droit préexistant : quelle légitimité à financer un acteur plutôt qu'un autre ? Comment mettre en œuvre des PSE visant des acteurs économiques vertueux sans aller à l'encontre du droit de la concurrence ?

En France, les PSE sont conçus comme un outil transitoire d'accompagnement de changements de pratiques, afin de ne pas représenter une rente perpétuelle.

En définitive ce séminaire a permis de faire le point sur la définition, les applications et les évolutions des PSE. Croisant les résultats du projet PESMIX et ceux des projets partenaires, il fait le point sur les connaissances et questions portant sur les PSE et ouvre la perspective d'une mise en œuvre plus juste et efficace au Sud comme au Nord. ●



## Échos des partenaires

### FORADAPT, mobilisation des travaux de recherche sur l'adaptation des forêts au changement climatique

Les 23 et 24 juin 2014 ont eu lieu les premières rencontres autour du projet FORADAPT<sup>1</sup>. Ce nouveau projet mené par l'INRA appartient au métaprogramme ACCAF d'adaptation de l'agriculture et de la forêt au changement climatique. Il vise à déterminer, à partir des travaux de recherche existants, achevés ou en cours, les potentialités d'adaptation des forêts au changement climatique.

Par **Hendrik Davi**, coordonnateur du projet FORADAPT, **Céline Perrier**, Responsable de l'animation du réseau AFORCE, **Annabelle Amm**, chargée de mission Ecofor et **Guy Landmann**, Ecofor, coordonnateur scientifique du projet Traitaut

Sur la décennie 2010-2020, l'INRA a mis en place, des « métaprogrammes » qui mettent en œuvre une approche interdisciplinaire. L'objectif d'ACCAF est de comprendre les effets conjoints sur l'activité agricole et les milieux naturels terrestres des différentes modifications globales provoquées par le changement climatique, puis de réfléchir aux stratégies d'adaptation nécessaires et à leurs conséquences environnementales et socio-économiques.

#### Objectifs

FORADAPT, vise à :

1. **approfondir et synthétiser les connaissances sur les mécanismes d'adaptation** (plasticité phénotypique, migration, évolution génétique, réarrangement des communautés et gestion forestière).
2. **faire un état des lieux des bases de données existantes et les améliorer**, en y rajoutant la composante intraspécifique pour mieux définir l'autoécologie des espèces.
3. **utiliser la modélisation pour analyser les menaces** pesant sur les forêts, et identifier **des stratégies d'adaptation** permettant d'assurer la pérennité des services écosystémiques forestiers.
4. appliquer une **méthodologie associant synthèse des connaissances et modélisation** pour définir des stratégies d'adaptation.

#### Lancement du projet

FORADAPT, coordonné par H. Davi, implique 9 unités INRA, 5 unités non-INRA, ainsi que 5 autres partenaires<sup>2</sup>. Il est structuré en 4 tâches :

1. Approfondissement et synthèse des connaissances sur les mécanismes d'adaptation.
2. Méta-analyse sur les traits de vie<sup>3</sup> des arbres à partir des bases de données existantes.
3. Modélisation de l'adaptation des forêts au changement climatique.

4. Construction et évaluation des options pour l'adaptation des forêts.

Un état des lieux des connaissances scientifiques des mécanismes d'adaptation des forêts au changement climatique a été amorcé, à travers les questions de l'acclimatation à la sécheresse, des potentialités de migration naturelle, et des potentialités d'adaptation génétique. Une partie des intervenants ont pointé du doigt l'intérêt de la modélisation ainsi que la diversité des modèles existants, nécessaire pour répondre à différents enjeux. Ont aussi été présentées des méthodologies pour tester des scénarios d'adaptation (e. g. l'intégration de plusieurs approches telles que la physiologie, la démographie et la génétique pour répondre plus finement à la question de l'adaptation locale). Enfin, un premier tour d'horizon des réseaux et des bases de données existants a été réalisé, avec un focus sur : le réseau **PlantaComp** développé par l'INRA, les initiatives **TRAITAUT** et **SICFOR** menées par le GIP Ecofor, ou encore le **Réseau Mixte Technologique AFORCE** coordonné par l'IDF.

#### Bilan de la rencontre

Les riches échanges entre les différents participants ont permis de mettre en évidence :

1. le préalable indispensable qu'est un état des lieux des connaissances,
2. le besoin d'échanges entre chercheurs de différentes unités et disciplines,
3. l'intérêt de comparer les méthodes déjà développées et d'initier de nouvelles méthodologies intégrant plusieurs disciplines.

Une des premières étapes sera de mettre en place une base de données sur les traits de vie des arbres, alimentée notamment par les acteurs du projet, et qui pourrait être hébergée par le GIP Ecofor. ●

1. Journées organisées par H. Davi (URFM, INRA d'Avignon) et P. Rozenberg (AGPF, INRA d'Orléans).

2. Unités INRA : URFM (Avignon), EEF, LERFOB et LEF (Nancy), BIOGECO et EPHYSE (Bordeaux), AGPF (Orléans), AMAP (Montpellier), ECOFOG (Kourou) ; autres unités de recherche impliquées : CEFE (Montpellier), ESE (Orsay), IMBE (Marseille), CEREGE (Aix-en-Provence), IRSTEA (Grenoble) ; autres partenaires : GIP Ecofor (Paris), EFIMED (Barcelone), RMT AFORCE et IDF (Paris), et Réseau RENECOFOR.

3. Caractéristiques morphologiques, physiologiques ou phénologiques d'un organisme qui affectent sa performance individuelle.



## Échos des partenaires

### La revue *Annals of Forest Science* s'inscrit désormais dans la mouvance de « l'open-data »

*Annals of Forest Science* lance une nouvelle catégorie d'articles, les « data-papers », qui a pour objet de rendre public les jeux de données à l'origine d'une publication.

Par Anaïs Jallais,  
chargée de veille  
Ecofor

La revue *Annals of Forest science*, de l'INRA, a développé une nouvelle politique éditoriale de « science ouverte » qui consiste à proposer le libre accès d'une part à ses publications<sup>1</sup>, « le green Open Access », et d'autre part, aux données issues de la recherche, « l'open-data ».

#### L'open-data

Mouvement en vogue, sujet à débat, l'open-data (les données ouvertes) est le procédé d'ouverture gratuit et en ligne des données publiques ou privées. Reconnu comme un outil au service de la démocratie, le gouvernement français lui consacre d'ailleurs une plateforme qui permet aux services publics de « publier des données et à la société de les enrichir, modifier, interpréter en vue de coproduire des informations d'intérêt général »<sup>2</sup>. Pour la communauté scientifique, l'open-data consiste à rendre accessible des données brutes issues de la recherche.

#### La perte des données scientifiques

Erwin Dreyer, rédacteur en chef de la revue, et ses auteurs, expriment dans l'éditorial du numéro de juillet<sup>3</sup> les motifs et enjeux de cette nouvelle politique. Le constat est le suivant : les travaux de recherche (d'observation, de mesures, de résultats de calculs, de modélisation, etc.) produisent des jeux de données dont le volume et la diversité sont exponentiels. Par la suite, une fois les résultats publiés dans une revue, les données sont souvent perdues, leur conservation pérenne ne faisant pas l'objet d'une politique standardisée.

De fait, ces données issues des travaux de recherche sont pour la plupart stockées dans les

fichiers personnels des chercheurs, aux formats hétérogènes. Cela pose deux problèmes pour l'avenir : à la fois les données deviennent tout à fait illisibles pour des logiciels qui n'acceptent plus leur format, mais aussi inintelligibles au fil des années pour la communauté de chercheurs qui ne les comprennent plus. Celle-ci a pourtant un intérêt à produire des données pérennes : elles pourraient être à nouveau interprétées, analysées et partagées.

#### Les data-papers

Face à cet enjeu pour la science et la société, la revue AFS propose une solution déjà mise en place par un nombre croissant de revues en écologie et lance une nouvelle catégorie d'articles, les data-papers, qui seront consacrés à la publication des métadonnées des jeux de données. Ici, donc, seules les métadonnées, ou *données sur les données*, c'est-à-dire les informations décrivant les données sont concernées. Le pari consiste à inciter les auteurs à conserver eux-mêmes leurs données ou à les déposer dans un dépôt public.

Tout l'intérêt de ces métadonnées est d'une part, d'indiquer où trouver les données et, d'autre part, de documenter précisément le contexte de production de la donnée (contexte de la recherche, étapes de production, traitement des données, etc) sans quoi le jeu de données ne sera pas exploitable. Complétées selon les standards internationaux, les métadonnées seront archivées dans un dépôt géré par la revue.

Cette initiative est à saluer ; la science ouverte est d'autant plus une actualité pour la recherche que des exigences d'ouverture de données sont imposées par le programme cadre européen de recherche et développement Horizon 2020. ●

1. Tous les papiers de la revue sont désormais librement disponibles sous format Pdf dans l'archive ouverte Hal après un embargo de 12 mois.

2. <http://wiki.data.gouv.fr/wiki/FAQ>

3. « The open data debate: a need for accessible and shared data in forest science », *Ann For Sci* 71: 523-525



### Réflexion sur la prise en compte des incertitudes du changement climatique dans la gestion forestière

L'article de Lindner et al. 2014, publié dans « *Journal of Environmental Management* »<sup>1</sup>, qui fait suite au projet *MOdels for AdapTIVE forest Management* (MOTIVE), analyse et synthétise les dernières avancées des connaissances sur les observations et les prédictions du changement climatique, les impacts observés et prédits sur les forêts européennes ainsi que les incertitudes associées, dans le but d'en comprendre les enjeux pour la gestion forestière.

Par  
Annabelle Amm,  
chargée de  
mission  
programme  
internationaux,  
Ecofor

Les impacts observés et potentiels du changement climatique sur les forêts sont de mieux en mieux connus. Cependant, malgré une communauté de chercheurs active, un fossé existe entre les scientifiques et les porteurs d'enjeux sur l'interprétation des scénarios de l'impact du changement climatique et sur ce que cela implique pour les forêts. Entre eux, la communication reste partielle et parfois difficile. L'article de Lindner et al. 2014,<sup>1</sup> constitue dans ce domaine un point de passage obligé.

Les auteurs font d'abord un bilan des projections du changement climatique, expliquant que les modèles climatiques régionaux sont préférables à ceux qui sont à plus large échelle. Un des premiers constats est que la température moyenne a augmenté par rapport à l'ère préindustrielle et continuera d'augmenter (+1,3°C pour les années 2002-2011). Depuis 1950, la fréquence des événements extrêmes affectant fortement les écosystèmes forestiers a augmenté (par ex. sécheresses). Les prédictions futures prévoient leur augmentation (par ex. augmentation du nombre de jours chauds en Europe du Sud et Centrale). De même la variabilité climatique interannuelle risque d'augmenter.

Les auteurs se sont ensuite intéressés aux impacts observés du changement climatique. Il en ressort une augmentation générale de productivité des forêts et des changements de distribution d'espèces. En ce qui concerne les impacts prédits, les nouvelles données du GIEC<sup>2</sup> incluant des scénarios climatiques futurs chauds, les événements extrêmes et les perturbations n'ont pas encore été pris en compte dans l'évaluation des impacts. Ainsi, toutes les simplifications dans l'évaluation des impacts potentiels indiquent que ceux-ci ont certainement été sous-évalués.

Modéliser les impacts futurs est difficile. Cependant, la problématique la plus délicate à appréhender reste celle de l'incertitude des impacts du changement

climatique sur les forêts, qui résulte d'une cascade d'incertitudes liées à la structure des modèles utilisés. Les incertitudes, inhérentes au système à prédire et inévitables, sont à prendre en compte dans la gestion forestière.

Dans la dernière partie de l'article, les auteurs s'intéressent à la meilleure façon pour les scientifiques de communiquer une information complexe. En effet, communiquer sur les projections du changement climatique, ses impacts et les incertitudes associées, à une audience non-scientifique, contribue fortement à faciliter l'adaptation. Les communications avec les porteurs d'enjeux doivent être brèves et simples. Il est également important de ne pas occulter les incertitudes autour du changement climatique.

En conclusion, les auteurs insistent sur l'importance i) d'étudier plusieurs scénarios climatiques et pas un scénario climatique moyen, ii) d'évaluer les impacts en prenant en compte des variables climatiques appropriées qui affectent la survie des arbres. Face aux incertitudes (par ex. émissions futures de CO<sub>2</sub>, réponse des espèces à l'évolution du climat), il est nécessaire à l'échelle régionale d'étudier toute une palette de scénarios et d'obtenir tout un jeu de gestions envisageables. A la fin de l'article, il est conseillé aux gestionnaires et décideurs d'adapter leur gestion pour faire face aux incertitudes, en appliquant des stratégies qui favorisent la résilience des écosystèmes, ainsi que les possibilités d'infléchir la gestion future.

Cet article fait donc une synthèse pertinente des impacts observés et prédits du changement climatique sur la forêt et avance des pistes intéressantes pour améliorer la communication entre scientifiques et porteurs d'enjeux (décideurs ou gestionnaires). ●

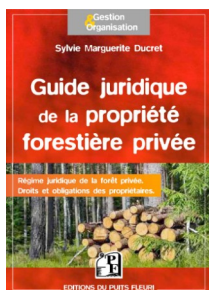
1. « *Climate change and European forests: What do we know, what are the uncertainties, and what are the implications for forest management?* », *Journal of Environmental Management* 146: 69-83

2. Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat.



## Publications

### Ouvrages commercialisés



Forte d'une longue expérience en gestion forestière et en droit forestier appliqué, Sylvie Marguerite Ducret publie chez les éditions du puits fleuri un **guide juridique de la propriété forestière privée**.

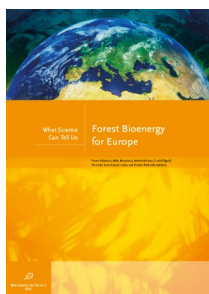
L'exposé clair et précis, le large champ d'application considéré et le découpage en sept parties font de ce guide un ouvrage aussi bien accessible et compréhensible aux particuliers qu'aux professionnels, familiers ou non du droit forestier, qui souhaitent vendre, acquérir, gérer ou protéger leur terrain boisé. Les lecteurs trouveront également des éléments d'Histoire, de politique et d'économie forestière.

### Publications disponibles en ligne



Le rapport **Comparaison des filières forêt-bois en France et en Allemagne** édité par le ministère en charge de l'agriculture et de la forêt (MAAF) résulte d'une mission chargée de comprendre pourquoi l'exploitation forestière et la valorisation des bois en France sont moins performantes qu'outre-Rhin alors que la forêt y est plus étendue et diversifiée qu'en

l'Allemagne. La ressource essentiellement résineuse, la bonne articulation entre l'amont et l'aval de la filière et le cadre politique et administratif en Allemagne sont des éléments de réponses développés dans ce rapport par les auteurs Max Magrum, Catherine de Menhière, Olivier de Lagarde et Jean Gault.



La bioénergie forestière en Europe a gagné plus d'attention que par le passé en raison des politiques menées en Union européenne en matière d'énergies renouvelables. Or, la bioénergie forestière est une question complexe et multidimensionnelle qui demande un besoin continu en information pour être utilisée à bon

escient et pour répondre de manière efficace aux besoins environnementaux et économiques. C'est ce qui est développé dans le rapport **Forest Bioenergy for Europe** de l'European Forest Institute (EFI).



Le ministère en charge de l'agriculture et de la forêt (MAAF) a mis en ligne au début de mois d'août un dossier consacré à **l'adaptation des forêts au changement climatique**. Le dossier est organisé en cinq fiches qui correspondent aux actions

entreprises par le MAAF pour la forêt dans le cadre du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC). Les fiches-actions sont les suivantes : Poursuivre et intensifier la recherche-développement sur l'adaptation des forêts au changement climatique ; Collecter les données écologiques, promouvoir et organiser leur disponibilité, assurer le suivi des impacts sur les écosystèmes ; Favoriser la capacité d'adaptation des peuplements forestiers et préparer la filière bois au changement climatique ; Préserver la biodiversité et les services rendus par la forêt face aux risques naturels ; Anticiper et gérer les événements climatiques extrêmes.

On retrouve parmi ces actions des exemples de mesures conduites ou soutenues par le GIP Ecofor : la base **Creafor** destinée à la Coordination des activités de REcherche sur l'Adaptation des FORêts au changement climatique, le **RMT Aforce** qui accompagne les forestiers dans la préparation des forêts au changement climatique, le catalogue en ligne **Ca-SIF** des Sources d'Informations sur le Forêt, le **projet SICFOR**, qui établit un jeu d'indicateurs sur les impacts du changement climatique en forêts, etc.



La brochure **Carbone organique des sols—L'énergie de l'agro-écologie**, une solution pour le climat, éditée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) se propose d'expliquer l'enjeu du sol dans la lutte contre l'effet de serre et de valoriser les bénéfices environnementaux associés à une

meilleure gestion des matières organiques. Une partie sur les impacts et leviers d'action est consacrée aux sols forestiers et sur le défi de la demande croissante en bois-énergie. La brochure met en avant que l'augmentation des prélèvements de bois en forêt pourrait limiter l'accroissement des stocks de carbone dans les sols et les arbres.



# Petites notes des Échos

## Manifestations

### Ecofor vous signale

- **23-24 octobre 2014**, Grâne : Séminaire de terrain « Le temps des territoires » - Ce que nous dit « La Pierre sanglante ». Comment relever le défi de la gestion des petites et moyennes forêts privées ? organisé par le groupe d'histoire des forêts françaises (GHFF) .
- **24—25 octobre 2014**, Chambéry : Congrès national des communes forestières, organisé par Fédération nationale des Communes forestières.
- **30 octobre 2014**, Paris : Colloque en l'honneur du Pr. Robert Barbault - Pour que nature vive : la biodiversité, organisé par le Muséum national d'Histoire naturelle et la Société Française d'Écologie.
- **03 novembre 2014**, Paris : Séminaire annuel ECOSCOPE, organisé par ECOSCOPE, le réseau des observatoires de recherche sur la biodiversité.
- **13 novembre 2014**, Bruxelles, Belgique : Forests and the bioeconomy: future steps, organisé par European Forest Institute (EFI).
- **26 - 28 novembre 2014**, Zagreb (Croatie): Conférence « Natural Resources, Green Technology and Sustainable Development » organisée par Croatian

Forest Research Institute (CFRI).

- **27-28 novembre 2014**, Barcelone (Espagne) : Barcelona BioEconomy Forum 2014. Forest : a source of richness, organisé par plusieurs institutions dont European Forest Institute (EFI).
- **30-31 octobre 2014**, Walferdange, (Grand-Duché de Luxembourg) : La forêt en Lotharingie médiévale, organisé par les Journées lotharingiennes.
- **3 décembre 2014**, Pierroton : Innovations sylvicoles – intensification durable des systèmes de production forestière, organisé par les Carrefours de l'Innovation Agronomique (CIAG).
- **19 décembre 2014**, Paris : Colloque « 50 ans de recherches sur la forêt et les milieux aquatiques à l'INRA. Histoire et futurs », organisé par l'INRA et l'Académie d'Agriculture de France.
- **17 - 20 mars 2015**, Barcelone, Espagne : IV Semaine Forestière Méditerranéenne, organisée par le ministère espagnol chargé des forêts.
- **07-11 septembre 2015**, Durban (Afrique du Sud) : XIV World Forestry Congress. « Forests and People: Investing in a Sustainable Future », organisé par la FAO.

### Ecofor organise

- **19-20 novembre 2014**, Paris, FCBA: Colloque « Penser la multifonctionnalité du secteur forestier dans un contexte changeant et incertain »

Les sciences économiques, humaines et sociales ont un rôle majeur à jouer aux côtés des autres sciences pour relever ces défis. Elles apparaissent incontournables pour, notamment, raisonner les arbitrages à faire entre les différentes attentes, intégrer les changements, risques et incertitudes de toutes natures dans les stratégies et politiques relatives à la forêt, promouvoir des activités plus respectueuses de l'environnement.

C'est autour de ces questions que le réseau de sciences économiques, humaines et sociales (SEHS) d'ECOFOR vous convie à débattre les 19 et 20 novembre 2014 à Paris, exactement deux ans après le colloque organisé en 2012.

Inscription sur [cette page](#).

Informations complémentaires sur [cette page](#).

- **3 décembre 2014**, Paris, La Défense : Séminaire GICC : « La prévision décennale, outil pour la décision face au changement climatique? Etat des connaissances et perspectives »

Le programme Gestion et Impacts du Changement Climatique, financé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, en collaboration avec le GIP Ecofor, organise le 3 décembre 2014 un séminaire qui portera sur la prévision décennale et son utilisation pour l'adaptation face au changement climatique.

Inscription et informations sur [le site GICC](#).

- **19-20 mars 2015**, Paris : Ecoforum 2015 « Connaissances et innovation »

Ecofor organisera un forum en mars prochain qui aura pour thématique la connaissance et l'innovation appliquées à la foresterie. Le programme sera bientôt disponibles sur le site du GIP Ecofor.

—> Vous pouvez d'ores et déjà répondre au questionnaire préparatoire ([voir page 3](#)).





### Opportunités pour la recherche

- [Bourse d'étude du Comité d'histoire de l'électricité et de l'énergie](#)

Le Comité d'histoire de l'électricité et de l'énergie de la Fondation EDF propose de soutenir les travaux d'étudiants en sciences humaines sur l'électricité et l'énergie à travers un programme sélectif de bourses d'études annuelles comprises entre 1500 et 3000 euros.

Les sujets acceptés devront porter, au moins partiellement, sur l'histoire de l'électricité, ou plus généralement de l'énergie, en France, en Europe ou ailleurs dans le monde.

Date limite de soumission : **15 novembre 2014**

- [Appel d'offre pour une évaluation indépendante du plan d'action « Forest Law Enforcement, Governance and Trade \(FLEGT\) »](#)

La Commission européenne a commandité une évaluation externe de la mise en œuvre du Plan d'action FLEGT.

Date limite de soumission : **20 octobre 2014**

- [Le programme Chaires Industrielles](#)

Le programme "Chaires Industrielles" de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) vise à favoriser l'accueil au sein d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, d'enseignants-chercheurs éminents, français (expatriés ou non) ou étrangers, ou le renforcement des meilleurs éléments et des meilleures initiatives développées dans l'enseignement supérieur et la recherche français. Le programme implique une collaboration pérenne entre l'établissement de recherche et des

entreprises dans un domaine hautement prioritaire et stratégique pour les parties concernées.

Date limite de soumission : **29 janvier 2015**

- [Appel à résumés - The XIV World Forestry Congress « Forests and People: Investing in a Sustainable Future »](#).

Le congrès, porté par la FAO, aura lieu du 07 au 11 septembre 2015, à Durban (Afrique du Sud).

Les sous-thèmes du congrès sont les suivants : Les forêts pour le développement socioéconomique et la sécurité alimentaire ; Renforcer la résilience grâce aux forêts ; Intégrer les forêts et les autres utilisations des terres ; Encourager la création de nouveaux produits et le commerce durable ; Surveiller les forêts pour améliorer la prise de décisions ; Améliorer la gouvernance grâce au renforcement des capacités.

Date limite de soumission : **15 décembre 2014**

- [Appel à résumés - IV Semaine Forestière Méditerranéenne](#)

Cet événement se tiendra du 17 au 20 mars 2015, à Barcelone.

Les sous-thèmes sont les mêmes que ceux du XIV Congrès forestier mondial (voir ci-dessus) afin d'encourager la présence des expériences des forêts méditerranéennes dans cette manifestation.

Date limite de soumission : **30 novembre 2014**

### Offres d'emploi

- [Responsable du secrétariat de Silva Mediterranea](#) au Service des forêts sèches, de l'agroforesterie et du changement climatique au sein de la Division de l'évaluation, de la gestion et de la conservation des forêts, département des Forêts de la FAO, Rome.

Prise de fonction : janvier 2015.

NB : le poste n'est ouvert qu'à des fonctionnaires ou assimilés et des personnes en CDI dans la fonction publique.

- [Chargé de mission « Stratégie pour la biodiversité »](#)

Au sein du pôle Espaces du Service du Patrimoine Naturel (SPN), le titulaire du poste assurera le pilotage et la mise en œuvre de l'étude permettant de caractériser la biodiversité inhérente aux sites de la société Eurovia ainsi que les enjeux associés, dans un objectif de suivi de l'efficacité des mesures de gestions mises en œuvre.

Prise de fonction : janvier 2015 (CDD)

Date limite de candidature : 03 novembre 2014





**Directeur de la publication** Jean-Luc Peryon, directeur du GIP Ecofor

**Rédactrice en chef** Anaïs Jallais

**Rédacteurs** Annabelle Amm, Viviane Appora,  
Christelle Bakhache, Hendrik Davi,  
Frédéric Gosselin, Wilfried Heintz, Guy Landmann  
et Céline Perrier

**Abonnement et désinscription** [secretariat@gip-ecofor.org](mailto:secretariat@gip-ecofor.org)

**Lieu d'édition** GIP Ecofor, 42 rue Scheffer, 76116 Paris

**Crédit photographie de couverture** © avec l'aimable autorisation de Daphné Asse  
*Bouquetin, réserve naturelle nationale des Aiguilles  
Rouges en Haute-Savoie*

*L'ensemble des précédentes éditions des Echos d'Ecofor est disponible en ligne.*

*<http://www.gip-ecofor.org/?q=node/365>.*

*La publication ouvre un appel à communications permanent pour tous les partenaires du GIP Ecofor.*

*Propositions et recommandations à [anaïs.jallais@gip-ecofor.org](mailto:anaïs.jallais@gip-ecofor.org).*

*Ce trimestriel est diffusé à près de 3500 destinataires.*